5.7. Favoriser la continuité du maillage écomobile (= Réseau (lignes et arrêts) composé des voies ferrées, des voies navigables, des sites de transports en commun (en particulier, les sites propres), des voies cyclables et piétonnes)

- ☑ **Par l'aménagement, favoriser l'écomobilité et ainsi participer à la réduction du réchauffement climatique et à la dépendance aux énergies fossiles.**
- ☑ **Par l'aménagement, assurer une qualité de l'air optimale en contribuant, notamment à la réduction de la pollution et des particules fines.**

Applications



Croisement Orban

- Encourager les déplacements piétons par l'aménagement

En savoir plus



Parc L28

- Encourager les modes actifs par un aménagement confortable

En savoir plus



Place Communale Molenbeek

- Améliorer la qualité de l'air en favorisant les modes actifs et en réduisant la présence des voitures

En savoir plus



Place Rogier

- Faciliter les liaisons intermodales

En savoir plus



Rue de la Braie

- Encourager la mobilité scolaire active par la piétonisation de la rue et induire par ce biais, une réduction des émissions locales de gaz

En savoir plus



Rue Henri Bergé

- Favoriser les modes actifs afin de stimuler les déplacements éco-responsables

En savoir plus

Ressources

Outils

- **Le guide pratique pour la conception des espaces publics dans les quartiers durables**, Bruxelles Environnement, Bruxelles Environnement (2011)

Pour en savoir plus

- **Metropolitan Landscapes – Espace ouvert, base de développement urbain**, Loeckx, André; Corijn, Eric; Persyn, Freek; Avissar, Ido; Smets, Bas; Mabilde, Julie; Vanempten, Elke, Vlaamse Overheid; be.brussels (2016)